

CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 1

Janvier 2021

L'EDITO

Vous avez été nombreux à réagir au N°0 de la présente lettre. Vous nous interrogez sur la signature de l'édito, nos objectifs généraux, le choix des sujets traités, la diffusion de la présente lettre. Le principe d'exposer les arguments pour et contre une idée vous semble pertinent pour inviter chacun à réfléchir.

Qui sommes nous ? Nous sommes aujourd'hui quatre personnes qui avons initié un groupe d'échange sur Facebook pendant le confinement. Nous souhaitons, bien sûr, que ce cercle de rédacteurs s'élargisse à l'avenir, afin de croiser plus de regards.

Les sujets choisis sont ceux sur lesquelles les politiques locales ont une influence prépondérante. Les champs couverts peuvent être très variés. Nous souhaitons que ces débats nourrissent la réflexion des élus, des citoyens, des responsables associatifs qui œuvrent à l'échelle de notre agglomération.

Nous comptons sur vous pour réagir à ces articles et nous faire part de vos commentaires et contributions.

Catherine BERNIE-BOISSARD, Patrice PRAT,
Jean François COUMEL, Claude ALLET.

Faut-il sortir d'un pari de développement fondé sur le tourisme ?

La pandémie de l'année 2020 a conduit à un recul inédit de toutes les activités touristiques. Nîmes n'a pas échappé à ce marasme. La Covid 19 est donc l'occasion de se réinterroger sur la place du tourisme comme moteur principal du développement de la ville.

Pour :

De Venise à Barcelone, de Florence à Lourdes, le confinement a réduit de manière drastique les flux touristiques et esquissé en même temps de nouvelles pratiques, favorables à la transition vers un tourisme soutenable. La crise sanitaire constitue paradoxalement un choc salutaire pour lutter contre le surtourisme, apparu au cours des dernières décennies. Par exemple Lourdes, troisième lieu de pèlerinage au monde, a créé le premier pèlerinage virtuel, « Lourdes United ». En Thaïlande, l'environnement naturel, faune et flore, a été régénéré par la fermeture des parcs, hier submergés par un tourisme de masse incontrôlé. Le pays envisage de fermer ces sites chaque année pendant quelques mois, afin d'en améliorer la conservation.

À une autre échelle, le cas de la ville de Nîmes constituerait-il un contre exemple ? Depuis les années 1980, où le patrimoine monumental était considéré comme « l'or gris », jusqu'au début des années 2000 où la gestion de ce même patrimoine est confiée à la société Culture espaces, le développement urbain se focalise autour de la ressource touristique. Au point que l'on pourrait parler de monoculture touristique : un modèle économique fragile, comme le sont les modèles de monoculture industrielle. La pandémie a conduit à la suppression des produits dérivés du patrimoine et des grands événements, tels que les Grands jeux romains, les Nuits de Nemaus, voire les Férias ou les concerts de l'été, entraînant l'appauvrissement des acteurs du commerce et de la culture.

Contre :



La Ville de Nîmes peut-elle se passer du tourisme pour assurer son développement économique et social ? Sûrement pas. Les bénéfices du tourisme ne se résument pas aux seuls emplois engendrés dans l'hôtellerie, la restauration, le commerce, les musées, ses manifestations. Le tourisme est l'un des principaux vecteurs de l'image d'une ville et de son attractivité.

Son patrimoine, son esthétique, ses rendez-vous culturels invitent à découvrir notre ville. Ils constituent des atouts précieux pour attirer de nouveaux habitants et des entreprises. De nombreuses décisions d'implantation d'entreprises sont autant liées à l'attachement personnel du dirigeant qu'à des critères de commodités offertes. .

Pour :

Une ville qui mise essentiellement sur le tourisme est contrainte de renforcer son attractivité, au prix d'une planification urbaine peu contraignante et de survaloriser les grands projets (Palais des congrès, opération Magna Porta ...). L'échec de la candidature de Nîmes au Patrimoine mondial de l'Unesco, placée sous le signe de L'Antiquité au présent est lié notamment au risque de pression touristique excessive, qui, comme à Florence, entraînerait une dénaturation du centre historique (locations saisonnières, marchandisation). Il faut sortir des anciens schémas de développement à court terme si l'on veut allier tourisme et transition écologique et économique.

Contre :

Le tourisme est une vitrine pour les produits locaux. Il contribue au développement de nos exportations. Il faut donc appréhender le tourisme non pas comme un secteur d'activité à part, mais comme une économie de soutien à l'ensemble des autres secteurs d'activité (agriculture, industrie, services). Ce sont les interdépendances vertueuses qu'il convient d'exploiter afin que les bénéfices soient partagés

Sans conclure :

Considérer le tourisme comme un secteur d'activité autonome et prioritaire est une approche qui présente de nombreux risques, notamment pour l'environnement et la vie des résidents permanents. La pandémie nous a aussi montré qu'il est un modèle économique très fragile. Il convient aujourd'hui d'intégrer une vision raisonnée du tourisme comme un axe complémentaire de développement économique et sociale d'une cité et non comme son principal moteur d'activité. Son rôle de vecteur d'image d'une ville doit être au service de l'ensemble des produits et services que celle-ci entend offrir.

Un biscuit pour sortir de la pandémie ?

Que diriez-vous d'un beignet sucré pour répondre, dans nos villes, aux défis du « jour d'après » la pandémie ? Amsterdam et Lyon expérimentent une méthode appelée DONUT, symbolisée par un beignet en forme d'anneau troué au milieu.

L'anneau intérieur est constitué par le socle des besoins vitaux dans notre société : logement, énergie, éducation, santé, égalité sociale ... Quiconque n'atteint pas ces normes minimales vit dans le trou du DONUT. L'anneau extérieur du beignet fixe les limites à ne pas dépasser pour éviter d'aggraver le dérèglement climatique, d'épuiser les sols, les mers, les ressources en eau douce et de ruiner la biodiversité.

Pour :

Entre les deux on trouve la pâte du biscuit, autrement dit ce qui est bon pour chacun.e et pour la planète. A l'échelle d'une ville, le beignet – DONUT – est un outil pour passer à une gestion locale du XXIe siècle. C'est-à-dire pour ne pas renouveler les erreurs du « jour d'avant » : étalement urbain, précarité du logement, bétonisation des espaces naturels, discriminations dans l'accès aux biens et services. Le DONUT permet de réévaluer les actions municipales et l'usage des ressources budgétaires au prisme de ces objectifs.

Contre :

Cette théorie est très séduisante, mais elle reste une utopie sympathique déconnectée des réalités. Elle suppose en effet un effort fiscal à la hauteur de ces enjeux et une inversion radicale de nombreuses logiques de développement.

Satisfaire les besoins essentiels de tous, suppose un collectif capable de faire face à chacun de ces besoins. En conjuguant leurs compétences, il faudrait que l'Etat et les collectivités locales soient en mesure de financer la part de ces dépenses qui ne peuvent être couvertes par les revenus des ménages. Or aujourd'hui, l'Etat n'est pas en mesure de loger tous les sans-abris. Les Départements croulent sous la charge grandissante de l'action sociale. L'hôpital public accuse un déficit majeur de financement. Les ONG, grâce aux dons des particuliers, des entreprises et des collectivités, assurent une part importante de ces charges.

Pour atteindre cet objectif, il faudrait engager des changements majeurs au niveau international et national : suppression des paradis fiscaux, arrêt de la concurrence fiscale au sein de l'UE, réduction du budget de la défense, progressivité de l'impôt renforcée.

Pour :

Pour l'agglomération de Nîmes, on pourrait ainsi passer le projet de Palais des Congrès intra muros ou celui de Magna Porta au crible de cette méthode. On devine aisément les conclusions d'une telle analyse. Se dégageraient alors les zones rouges à l'intérieur de la ville : les besoins collectifs insatisfaits, les quartiers délaissés, la biodiversité malmenée, les mobilités à revoir. Et le plafond à ne pas atteindre à l'extérieur : la mise sous une pression insupportable de notre environnement. Les priorités budgétaires découleraient directement de ces analyses, sous le contrôle des citoyens.

Avec cette méthode, nous pourrions suivre et partager régulièrement l'évolution de certains indicateurs de respects des limites intérieures et extérieures du DONUT.



Contre :

Au niveau local, une commune peut agir sur le logement, l'accès à l'eau et l'assainissement, les écoles primaires, le soutien aux associations caritatives. Mais son domaine d'action reste limité au regard de l'éventail des besoins.

Que signifie « respecter les capacités de régénération de la planète » à l'échelle du bassin de vie nîmois ? Sur le plan énergétique cela veut dire une réduction massive des consommations, donc des modes de vie : des quotas de CO2 par habitant à arbitrer entre déplacements et chauffage des logements ? L'arrêt de l'effondrement de la biodiversité suppose une remise en cause de nos modes de production agricoles ainsi que de nos modes d'aménagement du territoire : limitation draconienne de l'étalement urbain, préservation des zones naturelles, reconstitution des haies et végétalisation de la ville. Cela exige un bilan carbone neutre pour chaque entreprise, grâce à une refonte des modes de production et la mise en place de mesures compensatoires. Une collectivité locale peut certes agir sur différents leviers : rénovation énergétique des logements, place des modes doux de déplacements, transports en commun, plan d'urbanisme, aménagement des espaces publics. Mais il est illusoire d'imaginer qu'elle puisse rester dans les limites du « donut » en améliorant ses pratiques dans les seuls domaines de sa compétence.

Sans conclure :

La théorie du DONUT, imaginée par Kate Raworth, une économiste britannique, a l'avantage de bien mettre en évidence les deux axes prioritaires de toute politique locale : le social et l'environnement. Les politiques de développement économiques doivent être au service de ces deux objectifs.

Il convient toutefois de prendre conscience du chemin restant à parcourir pour respecter les deux limites, intérieures et extérieures, proposées par ce modèle.

Cette approche peut utilement aider à évaluer toutes les décisions budgétaires et réglementaires arrêtées au niveau local afin de s'assurer que l'on se dirige vers l'objectif et non l'inverse.



Le palais des congrès à l'épreuve du DONUT

La logique du tourisme d'affaires et de la concurrence avec Arles, Avignon et Montpellier ont conduit Nîmes à imaginer avoir besoin d'un palais des congrès. Mais pourquoi créer un équipement public pour espérer des retombées dans l'hôtellerie et la restauration, en faisant concurrence aux autres villes et aux équipements privés existants (l'Atria et le C suites) ?

Ce n'est pas un besoin essentiel de la population. Le tourisme ne doit plus être l'alpha et l'oméga des emplois de Nîmes de demain. Les effets de la crise COVID 19 sur les comptes des entreprises et les changements d'habitudes de déplacements auront un impact très sensible sur ce créneau. Arrêtons de jouer la concurrence avec les autres villes. Lorsque l'argent public se fait rare, la coopération et la complémentarité doivent devenir les principes de bonne gestion.

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre. Ecrivez-nous à : controverses30@gmail.com